



Assistentes dites "soumises" !!!

Par **ameloché**, le **21/02/2011** à **10:15**

Bonjour,
Je me permet de vous contacter, car je suis assistante depuis plus de 2 ans dans une petite entreprise. La charge de travail à triplé, voir quadruplé depuis mon arrivée. Les responsables sont conscient de la charge de travail, mais aucune augmentation n'est proposée, malgré nos demandes ... Depuis quelques jours, je me retrouve toute seule comme assistante, nous devrions être 3 voir 4 personnes !!
Mon responsable fait des entretiens d'embauche depuis quelques jours, et dans une discussion, il me dit qu'il recherche une fille "SOUMISE" comme nous !! ils ne veulent pas quelqu'un qui râle sur le salaire.
Je suis écoeuré par ses propos, je souhaite démissionner.....on me conseille de prendre l'avis d'un avocat.
Merci pour votre aide.

Par **DSO**, le **21/02/2011** à **13:16**

Bonjour,
"Prendre" un avocat pour quoi faire ? Si ous avez trop de travail, ce n'est pas un motif de saisine de Conseil de Prud'hommes !
Démissionner ? Mais alors vous perdez votre travail et n'avez pas droit aux prestations du Pôle Emploi.
Cdt,
DSO